

ANNUAIRE du **COLLÈGE DE FRANCE** 2016 - 2017

Résumé des cours et travaux

117^e
année



COLLÈGE
DE FRANCE
— 1530 —

HISTOIRE CONTEMPORAINE DU MONDE ARABE

Henry LAURENS

Professeur au Collège de France

Mots-clés : Moyen-Orient, Égypte, Empire ottoman, XIX^e siècle, colonisation, réformisme musulman, diplomaties européennes

La série de cours et séminaires « Les provinces arabes de l'Empire ottoman à la fin du XIX^e siècle » est disponible, en audio et/ou en vidéo, sur le site internet du Collège de France (<https://www.college-de-france.fr/site/henry-laurens/course-2016-2017.htm>).

ENSEIGNEMENT

COURS – LES PROVINCES ARABES DE L'EMPIRE OTTOMAN À LA FIN DU XIX^e SIÈCLE

Le cours du professeur Henry Laurens en 2016-2017 s'inscrit dans la continuité de ses travaux sur les interactions entre Orient arabe et Europe, pour traiter des provinces arabes à la fin de l'époque ottomane.

Sur une séquence s'étendant de 1880 à 1882, le cours rend compte, dans un contexte de réorganisation de l'Empire ottoman, de la manière dont les provinces ottomanes suivent des trajectoires propres. Deux affaires dominent : le Levant et l'Égypte.

Le professeur Henry Laurens décrit ces interactions à travers des événements locaux, des concurrences internationales mais également des acteurs – diplomates professionnels, correspondants de presse, intermédiaires –, jusqu'à parvenir à les caractériser plus généralement. Autour de chaque crise se reconfigurent les rôles et les relations de pouvoir, entre figures locales, consuls sur place et appareils diplomatiques à Paris, Londres ou Constantinople. Dans cette co-construction, de nouveaux concepts structurent les perceptions de l'ensemble des acteurs.

Vers 1880, les systèmes coloniaux se mettent à se définir comme des Empires, faisant entrer l'Europe dans l'âge de l'impérialisme. Ce qui fait la spécificité de la question d'Orient est alors la multiplicité des acteurs et leurs interactions permanentes. Le mode des relations est caractérisé par un jeu d'ingérences et

d'implications d'acteurs extérieurs sur les scènes locales, avec ou sans le consentement des partenaires locaux.

Dans l'Empire ottoman déclinant, les puissances européennes tentent d'établir une tutelle collective répercutant les données de l'équilibre européen. En même temps qu'elles participent, voire suscitent les crises, elles tentent néanmoins d'imposer une régulation. La question d'Orient est ainsi une première esquisse d'une gestion plurielle des affaires du monde. Il en résulte que les tensions internes du système politique européen se projettent dans l'espace ottoman, tandis que la conflictualité ottomane se répercute entre puissances européennes. Enfin, la « civilisation » que l'Europe impose, parfois souhaitée par les élites modernisatrices locales, conduit à l'émergence des nouvelles identités politiques, déstabilisatrices pour l'ordre ancien.

Le dernier tiers du XIX^e siècle est en outre celui de la première mondialisation, avec l'apparition du temps réel – constitution du réseau télégraphique électrique – et du temps universel – indispensable pour pouvoir faire fonctionner les chemins de fer en horaires réguliers. Cette séquence est marquée par une fluidité nouvelle dans la circulation des personnes, des marchandises et des capitaux. L'abolition de la distance accroît le nombre d'acteurs en interaction immédiate à un moment où les opinions publiques comptent toujours plus.

*

Le cours commence par la mission du capitaine de Torcy. Officier de carrière et partisan de la reprise de l'expansion coloniale de la France, perçue comme un outil de puissance, il mène une mission en Syrie au printemps 1880. Soulignant l'importance du chemin de fer, dans un contexte de concurrence avec la Grande-Bretagne, il considère qu'il faut dans cette région empêcher la constitution d'un réseau ferroviaire britannique. L'objectif de conquête de ces territoires appartenant à l'Empire ottoman doit en outre s'appuyer sur les alliés locaux, au premier rang desquels les Maronites du Liban, mais également les Alaouites (*ansariehs*), ennemis des Ottomans. L'analyse des groupes de population et de leur attitude politique est accompagnée de la délimitation géographique des territoires convoités. En d'autres termes, Torcy pose le dilemme de la politique française dans la perspective propre à l'ère de l'impérialisme : soit la France abandonne ses intérêts en Syrie et laisse les autres puissances s'en emparer, soit elle profite de la fin proche de l'Empire ottoman pour s'en saisir, et ainsi maintenir son rang dans le monde.

Alors que le 1^{er} juin 1880 une nouvelle série de placards apparaît à Beyrouth et à Damas, on parle pour la première fois de « question arabe », percevant dans la série de soulèvements observés dans les provinces de l'empire, un mouvement général. Symétriquement, c'est en tant que « puissance arabe » que la France doit être attentive à ces développements, auxquels la Grande-Bretagne n'est pas indifférente.

Dans cette longue crise d'Orient, les événements politiques sont accompagnés d'une effervescence intellectuelle considérable portant sur l'avenir de l'Empire ottoman et du monde musulman. Le groupe des réformateurs endosse un rôle particulier. Ces discours deviennent à leur tour les prétextes d'activités politiques. On observe la constitution d'une opinion publique musulmane, qui fait face au colonialisme européen et dont le cadre géographique dépasse celui de l'Empire ottoman. Progressivement, le monde musulman fonctionne en effet comme espace d'opinion, liant les différents espaces méditerranéens. Alors que, dans l'Europe du XIX^e siècle, on commence à parler de panslavisme et de pangermanisme, l'Empire ottoman face à la menace russe fait appel à la solidarité de tous les musulmans. Le

mot « panislamisme » apparaît dans la correspondance diplomatique française en 1879, pour caractériser la crainte d'une volonté de retour de la politique ottomane vers l'Afrique du Nord.

En effet, sur ce terrain, la France s'est vue promettre la Tunisie par l'Allemagne durant le congrès de Berlin, sans que la Grande-Bretagne ne s'y oppose. C'est alors une joute parlementaire qui s'engage dans la toute jeune République française, sur le thème des bénéfices et des méfaits de l'expansion coloniale. Depuis la fin du XVIII^e siècle, la France oscille entre une dimension allemande et européenne et une dimension méditerranéenne, arabe et islamique. En 1880, alors qu'une partie de la classe politique considère qu'une politique coloniale signifierait une dispersion des forces et l'abandon des provinces perdues à l'est lors de la défaite de 1871, Léon Gambetta ou Jules Ferry défendent la politique d'expansion en rappelant la nécessité pour la France républicaine de retrouver son rang de grande puissance.

Ces tensions se manifestent sur le terrain tunisien. Depuis la prise d'Alger en 1830, la politique française avait été de soutenir l'« indépendance de la Tunisie », c'est-à-dire d'empêcher tout retour à une autorité directe ottomane. Forte des engagements de Berlin, la politique française a consisté après 1878 à renforcer son influence pour aboutir à une « protection » reconnue de la France. Les partisans du projet colonial sont alors renforcés par les néo-mercantilistes. La longue dépression économique qui s'est installée depuis le milieu des années 1870 pousse les économies européennes à adopter des mesures protectionnistes. Pour la France, il s'agit d'établir des marchés protégés. Pourtant, le Parlement est hostile à une aventure militaire.

Le consul de France à Tunis est alors à l'origine de la « création d'un danger », devant pousser à l'intervention française. Il invoque les incursions des bédouins de la tribu des Kroumirs, preuve supplémentaire de l'existence d'une vaste conspiration islamique tramée par le sultan Abdulhamid, pour restaurer le pouvoir direct des Ottomans sur la Régence. On entre ainsi dans une logique où le gouvernement ottoman tente d'aviver une solidarité musulmane afin de modifier le rapport de forces avec les puissances européennes, qui elles-mêmes utilisent la référence à une menace panislamiste pour opérer des conquêtes préventives. L'intervention française est lancée. Le 12 mai, le bey de Tunis signe le traité du Bardo, qui impose un protectorat français sur le pays.

Au Levant, face à une deuxième série de placards au second semestre de 1881, la diplomatie française se rabat sur une politique d'influence dans les régions côtières dites « levantines », donnant la priorité au soutien des congrégations missionnaires catholiques d'enseignement. Sur ce terrain aussi, soucieux d'un soulèvement « arabe » – même si les identités arabe et syrienne restent floues – dans les provinces syriennes, le pouvoir central ottoman emploie le sentiment musulman pour renforcer la cohésion intérieure de l'empire. L'opinion publique prend toute sa place, la presse de langue arabe en exil dénonçant la spoliation du califat au détriment des Arabes.

Une partie importante du cours est par ailleurs consacrée à la révolution égyptienne. Le professeur Henry Laurens y décrit une relation triangulaire – khédive, nouvelles élites et autorités étrangères – et les tensions qui en résultent.

Au Caire, Riaz Pacha poursuit une œuvre de réforme autoritaire et travaille même à diminuer l'influence européenne sur l'administration égyptienne. La situation de la population égyptienne s'améliore, permettant au khédive de bénéficier de réelles manifestations de popularité lorsqu'il se rend en province. Mais les grands notables sont hostiles au gouvernement et le patriotisme est particulièrement vif du fait que la moitié des revenus de l'État passe au remboursement de la dette, mais aussi de

l'importance de la mainmise étrangère sur l'administration du pays. En effet, cette dernière est divisée entre secteurs sous influence française et anglaise, d'où une compétition permanente sur la nomination de fonctionnaires européens dans l'administration égyptienne. Selon le consul des États-Unis à l'époque, les traitements des douze premiers fonctionnaires européens équivaient alors à la totalité des dépenses de l'État égyptien en matière d'éducation...

La politique alors engagée de réduction des dépenses touche par ailleurs l'armée, marquée par un fort clivage entre Turco-Circassiens ou « mamlouks » et fellahs. La crise éclate lorsque le ministre entreprend de remplacer les colonels égyptiens par des Turco-Circassiens. Les colonels intéressés s'organisent autour d'une figure qui deviendra centrale, Ahmad al-Urabi, et diffusent une pétition aux autorités demandant la révocation du ministre de la Guerre et la reconnaissance du mérite comme seule règle pour l'évolution des carrières des officiers. Les auteurs sont arrêtés et démis de leurs fonctions. Immédiatement, les principales unités de l'armée passent à la mutinerie et encerclent le palais khédivial et le ministère de la Guerre, conduisant à la libération des colonels.

L'un des premiers gestes d'Urabi est d'adresser un message au consul de France, le baron de Ring, pour lui demander d'intervenir avec les autres représentants européens en faveur des demandes des officiers égyptiens face au « joug des officiers mamlouks ». Les consuls français et britannique donnent au gouvernement le conseil de céder aux revendications des militaires, ce qui permet au Caire de retrouver le calme. Le khédivé demande par ailleurs un soutien ostensible de la France et de la Grande-Bretagne à son ministre. Alors que le consul français plaide pour la prudence et voit dans les événements un mouvement spontané, il est accusé d'être trop proche des officiers insubordonnés et est rappelé à Paris. France et Grande-Bretagne donnent alors tout leur appui à l'administration du khédivé, Tewfik Pacha.

Mais un vaste mouvement social est en train de se lever dans la société égyptienne. Le capitaine de Torcy, qui passe quelques jours en Égypte à la fin mars 1881, décrit la situation révolutionnaire dans laquelle se trouve l'armée égyptienne. Sous le mot d'ordre « l'Égypte pour les Égyptiens », les militaires visent aussi bien la mainmise européenne que le gouvernement khédivial. On reconnaît que l'on a besoin des compétences des Européens, mais on souhaite qu'ils soient ramenés au rôle de conseillers. En outre, l'exigence réformatrice d'assigner des limites aux gouvernants rassemble les grands propriétaires, pourtant d'origine turco-circassienne pour une grande part, et les officiers égyptiens. Tant les ingérences européennes que l'autoritarisme khédival cimentent une coalition d'intérêts hétérogènes qui se retrouvent dans l'affirmation d'une identité égyptienne. Enfin, les réformistes autour du cheikh Jemal ed-din Afghani et de Muhammad Abduh, refusant d'imposer des réformes européennes et convaincus que réforme religieuse et réforme politique ne font qu'un puisque l'arriération où se trouve l'islam est due en particulier au despotisme, se rapprochent des officiers. Ils leur permettent ainsi de dépasser des revendications à l'origine corporatives.

À l'été 1881, la méfiance entre l'armée et le khédivé s'est accrue. En concertation avec les notables, les officiers font un coup de force à l'occasion du retour du khédivé au Caire à la fin de son séjour estival à Alexandrie. Le 9 septembre, Urabi transmet ses revendications au khédivé par l'intermédiaire des consuls européens : armée de 18 000 hommes, fortifications d'Alexandrie, renvoi du ministre Riaz, retour de Mahmoud Sami al-Baroudi au ministère de la Guerre et convocation de l'assemblée des députés. À Constantinople, Abdulhamid est surtout préoccupé du

danger que représenterait l'introduction d'un système parlementaire en Égypte et fait savoir aux représentants français et britanniques que l'établissement d'une constitution en Égypte, province ottomane, serait inacceptable.

Très vite, il apparaît que seul Charif Pacha peut recueillir le soutien de l'armée et des consuls européens tout en étant acceptable pour le khédive. Pour rassurer les Européens, ce dernier leur transmet un programme de gouvernement et maintient le contrôle financier. La nouveauté réside dans l'organisation des pouvoirs publics avec l'établissement de la distinction entre les trois pouvoirs, judiciaire, législatif et exécutif. On affirme ainsi que le peuple égyptien est mûr pour le régime représentatif, perçu comme étant l'un des moteurs de l'avance européenne (mais la loi du 4 octobre en restera finalement à la logique de la consultation, *shura*). On affirme enfin la compatibilité entre les principes de l'islam et les valeurs dites « européennes ».

En octobre, une mission ottomane se rend en Égypte, afin de renforcer les liens entre l'Égypte et l'Empire et de vérifier si ce pays a été contaminé par la propagande « arabe » qui avait sévi en Syrie. On compte sur la France et la Grande-Bretagne pour neutraliser l'action de la Porte et défendre l'indépendance de l'Égypte. Les deux puissances tentent de conserver un *statu quo* précaire. Peu à peu, le condominium franco-britannique se convainc qu'une intervention ottomane et la restauration de l'ascendant de la Porte en Égypte serait un premier succès du panislamisme tant redouté. Mais si l'unité d'action est réelle entre Paris et Londres, sur place la méfiance règne. Les représentants français sont persuadés que les Britanniques cherchent à susciter du désordre afin de créer les conditions d'une intervention militaire qui leur permettrait d'occuper le pays. En effet, l'Égypte est la clef de la route vers l'Inde et les Britanniques considèrent que leur ascendant dans ce pays doit être maintenu et renforcé.

À l'automne 1881, le ton des journaux et l'opinion publique égyptienne se tendent. On s'en prend au danger européen encore récemment démontré par la conquête française de la Tunisie et le régime de répression auquel est soumise l'Algérie. Le clivage devient net entre des « modérés » qui soutiennent Charif et des « radicaux » qui exaltent la personnalité d'Urabi, pourfendeur des ingérences européennes et présenté à la fois en héros national et en défenseur de l'islam.

Dans ce jeu constant d'interactions, l'évolution de la situation politique en Égypte se trouve influencée par la formation du « grand ministère » de Gambetta en novembre 1881, au sein duquel ce dernier prend la direction des Affaires étrangères. La politique coloniale est un enjeu à part entière des débats internes à l'Assemblée nationale. Le projet colonial de la Troisième République se construit alors sur l'idée de maintenir le rang de la France dans le monde et de lui permettre de retrouver sa place après la catastrophe de 1870-1871. Cela lui impose de regarder vers la Méditerranée. En même temps, cette reprise de l'expansion coloniale trouve une justification en tant que guerre préventive contre la « renaissance du fanatisme musulman ». À l'inverse, tant la droite française que l'extrême gauche du parti républicain, autour de Georges Clemenceau, considèrent que l'expansion coloniale est une diversion des forces françaises par rapport à l'Allemagne. En outre, la conquête de la Tunisie isole la France en Europe en la brouillant avec l'Italie et la Grande-Bretagne. C'est donc un cadeau empoisonné de Bismarck. La chute de Gambetta ne met pas fin au processus qu'il a enclenché, mais maintenant les Français vont être à la traîne des événements.

À la mi-janvier 1882, le conflit en Égypte se cristallise autour de la tension entre la Chambre qui souhaite contrôler le budget et l'emploi des ressources, et le

gouvernement khédivial qui reçoit le soutien des consuls de France et d'Angleterre. Le parti national est décidé à mettre fin au *statu quo* défendu par le gouvernement, le khédivé et les consuls. Il veut établir un régime parlementaire en Égypte en imposant le vote du budget et la responsabilité ministérielle.

Le 4 février 1882, un nouveau gouvernement inclut Urabi comme ministre de la Guerre, ce qui revient à régulariser son rôle politique. L'affaire égyptienne risque de remettre en cause les mécanismes de la domination européenne. Les puissances européennes concluent alors à la nécessité d'une « internationalisation » de la crise. En effet, pris dans la géopolitique des puissances, le monde arabe, lorsqu'il affronte une crise, a deux types de solution : le recours aux voisins – l'arabisation –, ou bien l'appel aux grands puissances – ce que l'on définit comme l'internationalisation. En 1882, cette internationalisation est une européanisation. Le 12 février, Paris et Londres envoient aux chancelleries européennes une lettre circulaire proposant un échange de vues sur la situation égyptienne :

Les gouvernements de France et d'Angleterre ne considèrent pas que le cas de discuter l'opportunité d'une intervention se présente actuellement, puisque les notables et le nouveau gouvernement ont manifesté l'intention de maintenir les engagements internationaux, mais s'il venait à se produire, ils désiraient que toute intervention éventuelle représentât l'action et l'autorité combinées de l'Europe.

C'est une réussite diplomatique. Satisfaites d'avoir été consultées, les principales puissances, dont l'Allemagne, reconnaissent que la France et l'Angleterre ont en Égypte des intérêts majeurs. Les logiques d'interactions se poursuivent. Le ministre de la Guerre égyptien souhaite renforcer les défenses de l'Égypte pour dissuader toute attaque étrangère. À Londres, la perspective d'une intervention conjointe avec les Français reste peu attrayante et on préférerait que les Ottomans viennent rétablir l'ordre en Égypte, mais on connaît l'opposition de la France à un tel projet.

La crise s'aggrave à nouveau, lorsque le gouvernement considère que le khédivé préfère suivre les conseils des consuls européens plutôt que de ses ministres. Pour les consuls, on se trouve devant un gouvernement révolutionnaire, la déchéance du khédivé paraît imminente. Paris et Londres décident de concentrer une escadre commune dans la baie de La Sude en Crète. De là, elle se rendra devant Alexandrie.

Fort du soutien populaire, le parti national se montre prêt à résister. En refusant de prendre la responsabilité de la sécurité des ressortissants européens – question fondamentale – en cas de renvoi du ministère, le parti national a paralysé l'action du khédivé. Lettres et pétitions affluent de toute l'Égypte demandant au nom de la religion et de la patrie à Urabi à ne pas céder. Dans certaines d'entre elles, on demande même la déposition du khédivé. Le cheikh d'Al-Azhar, 'Ullaysh, accuse lui-même Tewfiq d'être responsable de l'arrivée de la flotte franco-britannique.

Tandis que les Britanniques renforcent leur présence navale devant Alexandrie, au grand mécontentement des Français, les militaires égyptiens renforcent la défense de la ville, ce qui est considéré comme une menace pour la flotte franco-britannique. À Istanbul, on reproche à Tewfik son incompétence, mais on ne peut accepter sa déposition. Il faut donc se résoudre à soutenir Tewfiq, comme le font les Européens eux-mêmes.

La présence de la flotte franco-britannique provoque une inquiétude à Alexandrie. On s'interroge sur la justification de sa venue : pour les Européens, cela semble vouloir dire qu'elle est là pour les protéger, et donc qu'il y a danger. Pour les indigènes, elle annonce une intervention militaire.

Le 11 juin 1882, après plusieurs années de crises économiques et politiques dans la ville, la situation dégénère entre les Maltais, les Grecs et les Égyptiens. Les militaires se portent garants de l'ordre à condition que la flotte européenne n'intervienne pas. Le bilan final serait d'une cinquantaine d'Européens et d'un bien plus grand nombre d'indigènes tués. Au Caire, la première préoccupation est d'assurer l'ordre public. Urabi s'engage à obéir aux ordres que lui donnera le khédivé en vue d'empêcher le retour de nouveaux troubles. Mais alors que le parti national dénonce la politique de la Porte coupable de trop grande complaisance envers le khédivé et les Européens, Tewfik souhaite plus que jamais une intervention militaire ottomane qui le rétablirait dans la plénitude de son pouvoir.

Le 23 juin s'ouvre à Constantinople la conférence des ambassadeurs des six puissances (France, Italie, Grande-Bretagne, Allemagne, Autriche-Hongrie, Russie). À l'instigation de la France, elle adopte le 25 juin un « protocole de désintéressement », par lequel les gouvernements s'engagent à ne rechercher « aucun avantage territorial, ni la concession d'aucun privilège exclusif, ni aucun avantage commercial pour leurs sujets, que ceux de toute autre nation ne puissent également obtenir ».

Alors que le Sultan considère qu'une intervention ottomane est désormais inutile, il devient clair dans les derniers jours de juin qu'une action militaire en Égypte est imminente, ce qui accélère le départ des Européens. Les musulmans interprètent ces départs comme le signal d'un bombardement imminent d'Alexandrie, ce qui accroît les tensions confessionnelles. Alors que la Grande-Bretagne cherche à provoquer l'étincelle qui justifierait son intervention, les navires français prennent leurs distances par rapport aux bâtiments britanniques.

S'ouvre alors une séquence qui constitue une nouvelle illustration de la « création d'un danger », afin de pouvoir déployer la stratégie politique et militaire censée l'enrayer. Face aux travaux de fortification d'Alexandrie, les Anglais invoquent la légitime défense, considérant ainsi qu'ils ne manquent pas aux engagements pris lors de la conférence de Constantinople. Le 9 juillet, ils donnent 24 heures aux derniers Européens pour quitter la ville. Au matin du 11 juillet, les cuirassés britanniques se mettent en position de tir. La disproportion des forces est écrasante. Les obus anglais provoquent des incendies dans la ville, et l'exode d'une partie de la population. Le 12, les autorités militaires égyptiennes tentent de négocier un cessez-le-feu, ce qui leur permet de retirer leurs troupes de la ville. Le soir même, il n'y a plus de force de maintien de l'ordre et les pillages commencent. Le 13, Urabi installe ses troupes à Kafr al-Dawar, à quelques kilomètres d'Alexandrie, hors de portée des canons de la marine anglaise. Tewfik décide de revenir à Alexandrie.

L'Égypte se trouve ainsi divisée en deux camps, celui du khédivé qui est passé aux Anglais et celui d'Urabi qui incarne la résistance. Démis de ses fonctions, Urabi proclame que le khédivé a trahi la nation. Il appelle à une réunion générale de tous les notables de l'Égypte. Ce conseil de 400 personnalités administratives, militaires et religieuses se réunit hâtivement au Caire le 17 juillet. Muhammad Abduh est le secrétaire de séance. Les religieux appellent à la déposition du khédivé et au jihad contre les envahisseurs incroyants. Le 29 juillet, l'assemblée générale se réunit une nouvelle fois et décide de ne plus reconnaître l'autorité du khédivé et de ses ministres, considérés comme prisonniers des Anglais et donc privés de la liberté d'agir. Dans les débats, il est décidé d'utiliser exclusivement l'arabe et non l'ottoman, signe supplémentaire d'un patriotisme égyptien.

Il ne semble pas que le terme « révolution » ait été utilisé par les partisans d'Urabi. Le programme politique est avant tout de résistance à l'étranger, le plus souvent au

nom de l'islam, d'où le recours aux appels au jihad. Mais s'il est devenu un symbole national et religieux, Urabi a du mal à imposer son autorité sur le gouvernement du Caire.

À l'issue de cette diplomatie de la canonniers que constitue le bombardement d'Alexandrie, les Britanniques s'attendaient à un effondrement de la résistance égyptienne. Londres propose à Paris de se saisir de la question de la protection du canal de Suez, pour intervenir au nom de l'Europe afin de préserver le fameux concert européen. À Constantinople, la Russie, l'Allemagne et l'Autriche refusent de donner un mandat européen à l'occupation du canal.

Le débat français porte dès lors sur la nécessité de maintenir l'alliance franco-britannique, et donc de conserver les intérêts français en Égypte menacés par une occupation britannique unilatérale. Au-delà, c'est toute la politique d'expansion coloniale qui est en jeu. Les arguments économiques, géopolitiques et philosophiques sont avancés. Plus largement, les débats posent la question des rapports entre la France et les mondes musulman et arabe. Pour la première fois, l'expression de « monde arabe » est employée dans son sens actuel, afin de souligner que les ébranlements en un point pouvaient avoir une répercussion rapide en un autre point de cet espace.

L'ultime affrontement a lieu entre Clemenceau et Gambetta dont c'est le dernier discours parlementaire. Alors que ce dernier refuse une intervention ottomane au motif qu'elle déstabiliserait par ricochet l'Algérie et la Tunisie, Clemenceau se pose en adversaire de l'intervention au nom de la politique démocratique, « qui s'attache plus aux conquêtes morales qu'aux conquêtes matérielles ».

Côté anglais, le 24 juillet, la Chambre des communes vote le crédit pour l'envoi d'un corps expéditionnaire, officiellement pour protéger le canal de Suez par lequel passe 82 % du commerce de l'Empire britannique. Personne n'est dupe, il s'agit bien d'une invasion de l'Égypte. L'abstention française entraîne celle de l'Italie. Le 2 août, le premier contingent venu de l'Inde occupe la ville de Suez. Les jours suivants, les forces britanniques bloquent le canal. L'affaire égyptienne passionne les opinions publiques.

Le souci britannique est d'assurer la meilleure gestion possible du canal afin de mettre fin aux velléités françaises et italiennes d'exercer une protection collective, qui aboutirait à une internationalisation de fait. Les Britanniques ont enfin obtenu d'Abdulhamid qu'il fasse une proclamation dénonçant Urabi comme rebelle à l'autorité légitime. Ils entrent au Caire le 14 septembre, Urabi et ses compagnons sont faits prisonniers. Tout l'appareil d'État se soumet.

Le mouvement égyptien a échoué. L'ancienne classe politique revient au pouvoir, mais l'inconnu reste la répartition des compétences entre les Britanniques et le pouvoir égyptien. La première décision britannique est de suspendre le contrôle financier commun avec la France. Comme le note la reine Victoria dans une correspondance : « l'Égypte doit rester sous notre contrôle sans passer par l'annexion ». D'ailleurs, la presse anglaise évoque ouvertement un protectorat sur l'Égypte.

Les Britanniques sont nommés à la tête de plusieurs administrations comme l'armée, l'irrigation, la comptabilité, l'administration sanitaire. En raison de l'impopularité du khédivé, la garnison britannique est indispensable au maintien de l'ordre. Il faut recréer une armée égyptienne. Le problème réside non dans les hommes de troupe, mais dans le corps des officiers responsable des troubles récents. Pour utiliser un terme actuel, les Britanniques doivent faire face à un problème de « gouvernance », alors que la classe dirigeante rétablie par leur soin est corrompue et

hostile aux réformes et qu'il ne peut être question d'assemblée consultative parce qu'accorder des pouvoirs à des représentants élus risquerait de relancer le mouvement révolutionnaire.

Cette reprise en main illustre les contradictions du libéralisme européen à l'âge de l'impérialisme, à savoir l'impossibilité de concilier la volonté d'améliorer la situation matérielle des populations dominées, celle de répandre les institutions représentatives, et les intérêts économiques et géopolitiques de la puissance dominante.

SÉMINAIRE – CULTURES ARABES CONTEMPORAINES

Le séminaire propose cette année encore un vaste panorama des dernières dynamiques politiques dans le monde arabe et sur un temps long. Des éclairages inédits ont été fournis sur des aires géographiques ou des séquences particulières, grâce à l'intervention des meilleurs spécialistes de ces questions.

Plusieurs types de présentation ont été proposés. Il s'agit d'abord d'approches nationales et contemporaines. Trois séances ont permis des développements sur l'Arabie saoudite – société, enjeux de la succession et jeux de pouvoir –, la Palestine – tableau des forces politiques dans l'histoire du mouvement national palestinien et son actualité – et le Liban – enjeux de l'accès à l'électricité dans les villes. Un second ensemble met l'accent sur les dimensions historiques des phénomènes. Une première intervention a traité de l'Algérie coloniale et du statut des catholiques dans la société algérienne. Une seconde s'est attachée à retracer la construction du savoir sur la région, à travers la trajectoire de l'orientaliste et du sociologue du monde arabe, Robert Montagne. Enfin, innovation de cette année, une séance a été consacrée au témoignage d'un diplomate dont la carrière professionnelle a été marquée par des tournants dans le monde arabe. À travers trois expériences, il a permis de mettre en valeur l'histoire vécue, en complément des approches précédentes.

Ces interventions variées ont, à chaque fois, donné lieu à des échanges avec les intervenants, portant sur les recherches exposées ou sur l'actualité la plus immédiate. Le séminaire – et le fait qu'il se tienne désormais en amphithéâtre Marguerite de Navarre en témoigne – a ainsi confirmé son ancrage comme lieu de rencontre et d'excellence sur le monde arabe.

RECHERCHE

ÉQUIPE

Manon-Nour Tannous, chercheuse associée à la chaire

L'année 2017 – dans le cadre de mon poste d'ATER au Collège de France – a largement été consacrée à finaliser mon manuscrit, dans la perspective de la publication d'une version remaniée et augmentée de ma thèse de doctorat. L'ouvrage est paru aux PUF en octobre 2017 sous le titre *Chirac, Assad et les autres, les relations franco-syriennes de 1946 à nos jours*. Cette parution a donné lieu à plusieurs interventions sur les relations entre la France et la Syrie, tant sur le temps long que pour saisir les reconfigurations actuelles. Au sein du Collège de France, un travail collectif m'a permis de contribuer à l'ouvrage *Méditerranées politiques*, codirigé par Henry Laurens et Matthieu Rey. Le Collège de France – et en particulier la chaire Histoire contemporaine du monde arabe – a par ailleurs été l'institution

d'accueil des séminaires doctoraux organisés par le Cercle des chercheurs sur le Moyen-Orient, association que je préside aujourd'hui. Mes recherches actuelles portent d'une part sur les acteurs non étatiques de la relation diplomatique entre l'Europe et l'Orient arabe, d'autre part sur le conflit syrien depuis 2011. Parallèlement, j'ai poursuivi cette année mes enseignements universitaires sur le Moyen-Orient et plus généralement sur les enjeux stratégiques contemporains, à Sciences Po Paris et l'université Paris X-Nanterre.

Publications :

TANNOUS M.-N., *Chirac, Assad et les autres, les relations franco-syriennes depuis 1946*, Paris, PUF, 2017.

BONNEVILLE A.-C., CHIFFOLEAU S., NEVEU N., REY M., TANNOUS M.-N. et TURIANO A.-L. (dir.), *Le Moyen-Orient de 1876 à 1980*, Paris, Atlande, 2017.

TANNOUS M.-N., « De Barcelone à Tunis : l'idée de Méditerranée en quête d'elle-même », in M. REY et H. LAURENS (dir.), *Méditerranées politiques*, Paris, PUF, 2017.

TANNOUS M.-N., « De l'utilité d'un changement d'approche de la guerre en Syrie », *Les Champs de Mars*, vol. 30, n° 1, 2018, p. 191-200.

TANNOUS M.-N., « Les ressources stratégiques de la rupture en diplomatie : comparaison des ruptures franco-syriennes », *Études internationales*, vol. 47, n° 2-3, 2016, p. 219-239, DOI : <https://doi.org/10.7202/1039544ar>.

TANNOUS M.-N., « Le Conseil de sécurité et la colonisation israélienne », *Revue générale de droit international public*, printemps 2017.

TANNOUS M.-N., « "Tenir son rang" : la politique française à l'épreuve de la crise syrienne (2011-2015) », *Critique internationale*, vol. 74, n° 1, 2017, p. 117-136.

TANNOUS M.-N., « La France et l'approche multilatérale de la crise syrienne », *Annuaire français des relations internationales*, vol. XVIII, 2017, p. 333-347.

Matthieu Rey, chercheur associé à la chaire

L'année 2017 a été consacrée à deux projets d'ampleur. Le premier fut la remise à Cambridge University Press du manuscrit de thèse amendé, portant sur les mutations du système parlementaire en Syrie et en Irak de 1946 à 1963. Ce dernier a bénéficié d'un soutien de la part du Collège de France et est en cours d'évaluation. Le second porte sur la collecte de la documentation, son analyse et son exploitation pour produire une monographie sur la Syrie contemporaine depuis le XIX^e siècle. En dehors de cela, mes fonctions de chargé de recherche au CNRS m'ont permis de renforcer les partenariats de mon laboratoire à l'Iremam avec le Collège de France autour, entre autres, du programme 1979 : migrations des espérances. Ce dernier a débouché sur le dépôt d'un ERC *consolidator grant*, sous la direction de Malika Rahal. Cette collaboration entre le Collège de France et le CNRS s'est traduite aussi par la publication en 2017 d'un opus, *Méditerranées politiques*, conjointement dirigé avec Henry Laurens. Les autres thèmes d'interventions, de prises de parole et de publication portent sur le fait politique en Syrie et en Irak, les derniers bouleversements en cours en Syrie, sur la guerre froide.

Publications :

BONNEVILLE A.-C., CHIFFOLEAU S., NEVEU N., REY M., TANNOUS M.-N. et TURIANO A.-L. (dir.), *Le Moyen-Orient de 1876 à 1980*, Paris, Atlande, 2017.

LEMIRE V. (dir.), CROUZET G., DUMASY F. et REY M., *Le Moyen-Orient de 1876 à 1980*, Paris, Armand Colin, 2016.

LAURENS H. et REY M. (dir.), *Méditerranées politiques*, Paris, PUF, coll. « La vie des idées », 2017.

REY M., « 2003: A turning point in the formation of syrian youth », in M.M. AYYASH et R. HAJJ MOUSSA (dir.), *Protests and Generations: Legacies and Emergences in the Middle East, North Africa and the Mediterranean*, Leiden, Brill, 2017, p. 97-121.

REY M., « Dall’iraq al medio oriente : l’is e la creazione di una nuova entita politica », in M. TRENTIN (dir.), *L’ultimo califfato. L’Organizzazione dello Stato islamico in Medio Oriente*, Milan, il Mulino, 2017.

REY M., « “Domestiquer” la guerre froide au Moyen-Orient (1945-1961) : dynamiques externes et trajectoires irakienne et syrienne », *Relations internationales*, vol. 171, n° 3, 2017, p. 69-84.

Jalila Sbaï, chercheure associée à la chaire

J’ai consacré l’année à la préparation et la publication de mon livre *La Politique musulmane de la France. Un projet chrétien pour l’islam ? 1911-1954*, paru aux éditions du CNRS en 2018, et je travaille à un second volume intitulé *Les cours de Robert Montagne au Collège de France (1949-1954)*. Mes activités ont eu un volet diffusion et vulgarisation de la recherche en tant que membre du comité de rédaction du magazine *Orient XXI*.

Publications :

SBAÏ J., *La Politique musulmane de la France Un projet chrétien pour l’islam ? 1911-1954*, Paris, CNRS Éditions, 2018.

SBAÏ J., « Comment la France a traité l’islam et les musulmans. Des Lumières aux débats actuels », *Orient XXI*, 2017, <https://orientxxi.info/magazine/comment-la-france-a-traite-l-islam-et-les-musulmans,1767>.

Valérie Stiegler, doctorante associée à la chaire

L’année 2017 a été largement consacrée à la rédaction de ma thèse portant sur la politique méditerranéenne du président Georges Pompidou sous la direction du professeur Henry Laurens et du professeur Alya Agan, à l’université Paris 1. Outre la rédaction de ma thèse, mon travail de recherche s’est scindé en deux activités. Il s’agit d’abord de communications et de publications sur la politique française en Méditerranée. J’ai ainsi pu effectuer une communication lors du colloque organisé par l’institut Georges Pompidou sur « Jean Bernard Raimond, un diplomate en politique » qui s’est déroulé le 12 octobre 2017 à la bibliothèque polonaise (Paris). Par ailleurs, j’ai pu organiser, dans le cadre d’une association de chercheurs sur le Moyen-Orient, le CCMO, des manifestations diverses : séminaires doctoraux, rencontre autour du droit et des réfugiés.

Publications :

STIEGLER V. et REY M., « Nords et Suds, vers une nouvelle régionalisation (1950-1970) », in M. REY et H. LAURENS (dir.), *Méditerranées politiques*, Paris, PUF, 2017.

François Ceccaldi, doctorant associé à la chaire

Cette année a été consacrée essentiellement à la rédaction de ma thèse qui porte sur les mouvements d'opposition internes et à la question de la réforme de l'OLP à partir des années 1990. J'ai également dispensé des enseignements à Lyon 3 dans le cadre de la préparation des étudiants à l'épreuve d'histoire contemporaine de l'agrégation d'histoire et assuré des vacances à Sciences Po Paris en histoire du Moyen-Orient.

Publications :

CECCALDI F. et ALSAJDEYA D., « Trump ou la diplomatie du choc. Les enjeux de Jérusalem capitale », *La vie des idées*, 19 décembre 2017, <http://www.laviedesidees.fr/Trump-ou-la-diplomatie-du-choc.html>.

CECCALDI F., « La Palestine, des accords au conflit », *La vie des idées*, 26 juin 2017, <http://www.laviedesidees.fr/La-Palestine-des-accords-au-conflit.html>.

CECCALDI F., « Le septième congrès du Fatah : entre affirmation d'autorité et perte de légitimité pour Mahmoud Abbas », *Les carnets de l'Ifpo*, 22 mars 2017, <https://ifpo.hypotheses.org/7463>.

Dima Alsajdeya, ATER

Entre septembre 2016 et août 2017, j'occupais le poste de chargée de mission à l'Institut de recherches et d'études méditerranée Moyen-Orient à Paris. Depuis septembre 2017, je suis ATER à la chaire et mon temps a été essentiellement consacré à ma thèse qui porte sur le rôle et l'implication de l'Égypte de Moubarak dans les tentatives de règlement du conflit israélo-palestinien (1981-2011). Dans le cadre de mes recherches, j'ai effectué, en avril 2017, un terrain de recherche en Palestine pour mener des entretiens avec des acteurs sur place.

Publications :

CECCALDI F. et ALSAJDEYA D., « Trump ou la diplomatie du choc. Les enjeux de Jérusalem capitale », *La vie des idées*, 19 décembre 2017, <http://www.laviedesidees.fr/Trump-ou-la-diplomatie-du-choc.html>.

ALSAJDEYA D., « Retour sur vingt-cinq ans de relations incertaines entre Israéliens, Égyptiens et Palestiniens », *Confluences Méditerranée*, vol. 100, n° 1, 2017, p. 65-77.

ALSAJDEYA D., « Les conséquences socio-économiques de la construction du mur israélien en territoires palestiniens », *Orients stratégiques*, n° 4, 2016, p. 121-134.

PUBLICATIONS

LAURENS H., *Les Crises d'Orient. Question d'Orient et Grand Jeu (1768-1914)*, Paris, Fayard, coll. « Fayard Histoire », 2017.

LAURENS H., *L'Orient dans tous ses états. Orientales IV*, Paris, CNRS éditions, coll. « Moyen-Orient », 2017.

LAURENS H. et REY M. (dir.), *Méditerranées politiques*, Paris, PUF, coll. « La vie des idées », 2017.